

Afrique centrale : « faire du développement des nouvelles technologies une priorité »

Tribune libre de **Thierry Mougalla*** pour CAPafrique, juillet 2010

Que pèsent le Congo et ses 4 millions d'habitants dans un environnement mondialisé ? Rien ou presque. Mais la situation est différente si le Congo fait partie d'un ensemble plus vaste. Nos régions doivent aller vers plus d'intégration, c'est une évidence et aujourd'hui, en dépit des difficultés que nous rencontrons, la volonté politique est là. Plus personne ne questionne la nécessité de l'intégration régionale et les technologies de l'information et de la communication (TIC) en sont un vecteur, au même titre que l'adoption d'un passeport communautaire ou que la création d'une compagnie aérienne régionale, mais il faut aller encore plus loin.

Il n'est pas acceptable, faute d'avoir créé des points d'échange Internet*, que le mail que l'on souhaite envoyer de Brazzaville à Kinshasa transite encore par Paris ou Washington. Il en va de notre souveraineté. On ne peut pas non plus se satisfaire du fait que moins de 10 Congolais sur 1 000 ont aujourd'hui accès à l'Internet résidentiel, ni du fait que la très grande majorité d'entre nous a encore une adresse de messagerie domiciliée en France. Enfin, tant que l'on n'aura pas les moyens de tracer les appels entrants, nous serons vulnérables et subirons d'importantes pertes fiscales.

Les Etats l'ont bien compris. Pour preuve, ce tout premier sommet des ministres de la communication de la Communauté économique des Etats d'Afrique centrale (CEEAC) qui a eu lieu, le 19 décembre dernier, à Yaoundé (Cameroun). Nous sommes partis d'un constat simple : les situations de nos pays sont différentes, mais les problématiques et les enjeux sont les mêmes. Le Cameroun et le Gabon sont, à ce jour, mieux équipés que la République du Congo, où les années de guerre ont détruit toutes les infrastructures. Mais nous tendons tous vers le même but : la modernisation de notre réseau et l'interconnexion sous-régionale.

La priorité numéro 1 est donc de nous équiper en fibre optique. Nous y travaillons déjà et le *Central African Backbone (CAB)*, financé par la Banque Mondiale, va permettre de compléter les projets nationaux en la matière. Grâce à lui, les pays de la Communauté économique et monétaire d'Afrique centrale (CEMAC) profiteront bientôt de l'Internet et de la téléphonie à prix réduits ; ils seront aussi mieux armés pour lutter contre la fraude. L'étape suivante sera, bien sûr, l'interconnexion des réseaux nationaux.

Concrètement, au Congo, cela signifie que nous sommes en train d'installer la fibre optique sur les 500 kilomètres qui séparent Pointe-Noire de Brazzaville. C'est la première phase du projet, dont le coût a été évalué entre 15 et 20 millions de dollars, et qui devrait être achevée en 2011. Ensuite, à partir de 2012 et moyennant 45 à 50 millions de dollars, nous relierons Brazzaville au nord du pays. De là, nous pourrions nous interconnecter avec la République centrafricaine et le nord du Cameroun. Ce sera un progrès immense pour un pays comme le Congo qui, en 1997, n'avait plus ni réseau de téléphonie fixe, ni réseau de téléphonie mobile. Nous avons déjà rattrapé notre retard en matière de téléphonie mobile ; la fibre optique va maintenant nous permettre de reconstruire notre réseau filaire et de proposer aux abonnés des technologies de convergence.

Il faut toutefois être conscient que l'intégration sous-régionale ne sera pas optimale si nous ne parvenons pas à harmoniser nos législations nationales. Nous devons également nous assurer que le cadre juridique prendra en compte les spécificités des nouvelles technologies, et qu'il sera, par exemple, adapté au e-commerce ou à la cyber-criminalité. Nous devons, enfin, coordonner notre action pour mieux lutter contre la fraude.

L'enjeu est énorme pour le Congo. Le pays vit de la rente pétrolière, mais doit impérativement diversifier ses sources de revenus. Et pourquoi ne pas imaginer que, demain, le Congo pourra, comme le Sénégal, l'Ile Maurice ou Madagascar, proposer des services à haute valeur ajoutée appuyés sur les nouvelles technologies ? Pourquoi le Congo ne pourrait-il pas, lui aussi, offrir des services de *hotline* et créer ainsi des emplois et de la croissance ? Tout cela est souhaitable, tout cela est possible, mais à condition de moderniser notre réseau et de travailler sans relâche à l'interconnexion sous-régionale. ■

* **Thierry Mougalla**, Ministre des Postes, des Télécommunications et des Nouvelles technologies de la Communication, République du Congo.

* Il s'agit d'infrastructures physiques qui permettent l'interconnexion directe des réseaux, plutôt qu'à travers un ou plusieurs réseaux tiers.